

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

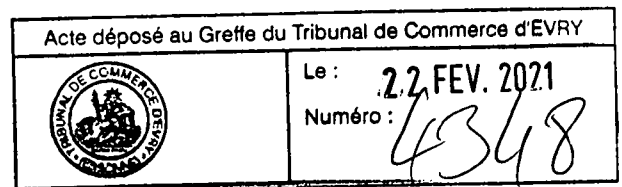
Numéro de gestion : 2010 B 00247 Numéro SIREN : 519 681 712 Nom ou dénomination : A LA CLEF DES CHAMPS
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2021 sous le numéro de dépôt 4348

A LA CLEF DES CHAMPS
« ALCDC »
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 5.000 euros
Siège social : 36, rue Juliette Adam
91190 Gif sur Yvette
519 681 712 RCS Evry

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 4 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, et le quatre juin, au siège social,
Madame Concetta Immacolata Quartarone,
demeurant 79 rue du Vieux Damiette 91190 Gif sur Yvette,
associée unique de la Société A LA CLEF DES CHAMPS « ALCDC »



I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Présidente de la Société, Madame Concetta Immacolata Quartarone, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- la ratification de la rémunération de la Présidente et abondement PEE et PERCO ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve ces comptes, tels qu'elle les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net de 77 412,51 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 77 412,51 euros.

Affectation

- Au poste « Autres réserves » pour la totalité, soit 77 412,51 euros

Formant un bénéfice distribuable de..... 101 470,41 euros

- A titre de dividendes, soit..... 100 000,00 euros

équivalent à 1.000 € pour chacune des actions composant le capital social.

Ce dividende est éligible pour les personnes physiques domiciliées en France, au prélèvement forfaitaire unique prévu à l'article 158.3 du Code général des impôts.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement à compter du 5 juin 2020.

- Le solde au poste « Autres réserves » après affectation sera porté à 1 470,41 euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle qu'il a été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

EXERCICE	DIVIDENDES DISTRIBUES en €	MONTANT/ACTION en €
2016	0	0
2017	50.000	500
2018	150 000	1 500

TROISIEME DECISION

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 227-10 du Code du commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide de ratifier la rémunération allouée à la Présidente au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019 pour un montant brut de 100.000 euros.

L'associée unique décide aussi de ratifier les abondements PEE et PERCO allouée à la Présidente au cours de l'exercice clos au 31.12.2019 pour un montant total de 9 720 €.

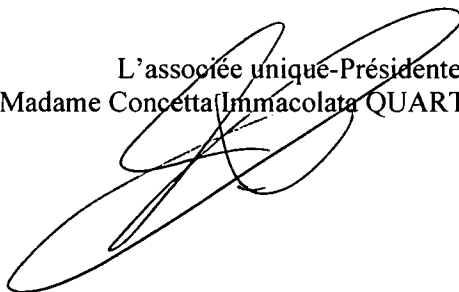


CINQUIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique-Présidente et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

L'associée unique-Présidente
Madame Concetta Immacolata QUARTARONE

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Désignation de l'entreprise : <u>A LA CLEF DES CHAMPS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>36 RUE JULIETTE ADAM 91190 GIF-SUR-YVETTE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>			
Numéro SIRET * <u>51968171200021</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2019</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	5 043	
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	32 362	
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	598	
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières * BH	BI	741	
TOTAL (II) BJ		57 084	BK	37 405	19 679
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO	8 127	
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY		
		Autres créances (3) BZ	CA	12 290	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	170 114	
		Disponibilités CF	CG	30 154	
		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	3 895	
Comptes de régularisation	TOTAL (III) CJ	224 581	CK	224 581	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écart de conversion actif * (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	281 665	1A	37 405	244 260
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

Café Gagne à l'argent

Désignation de l'entreprise		A LA CLEF DES CHAMPS		Néant ☐ *		
			Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....5 000.....)			DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK			DC		
	Réserve légale (3)			DD	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ			DG	24 058	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	77 413	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (II)			DL	106 970	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (III)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	19 600	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	19 600	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI			DV	1 414	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	69 937	
	Dettes fiscales et sociales			DY	36 338	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	10 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	117 689		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	244 260		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	117 689	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Calfe Calfe a l'original.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFIP N° 2052-SD 2020

Désignation de l'entreprise : A LA CLEF DES CHAMPS				Néant ☐ *		
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
					Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens *	FD		FE	FF	
		FG	498 067	FH	FI	498 067
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	498 067	FK	FL	498 067
	Production stockée *				FM	1 303
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)				FQ	6
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	163 234
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	2 326
	Salaires et traitements *				FY	156 349
	Charges sociales (10)				FZ	67 466
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements *		GA	8 906
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)				GE	164
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	100 931
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	358
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)					GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)					GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	358
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	101 289

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cette copie est l'original.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A LA CLEF DES CHAMPS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	472		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	472		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(471)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	23 405		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	499 734		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	422 321		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	77 413		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	1 905	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
PENALITES ET AMENDES FISCALES				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cet acte est conforme à l'original